



VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY
BON DE COMMANDE D'ESPACES PUBLICITAIRES
DANS LE MAGAZINE MUNICIPAL « LE BULLETIN DES ASCÉENS »

Je soussigné : .....

Adresse : .....

E-mail : .....

Téléphone fixe : ..... Portable : .....

Représentant de l'entreprise : .....

Adresse de l'entreprise : .....

Je vous prie de bien vouloir enregistrer ma demande de réservation d'espaces publicitaires dans le magazine municipal suivant les indications portées sur le présent bon de commande.

Table with 4 columns: PARUTION DANS LE(S) NUMÉRO(S), FORMAT(S) CHOISI(S), TARIF (HT), TARIF (HT) REMISÉ. Includes sub-headers and dotted lines for data entry.

REMISE [ ] 2 parutions -5% [ ] 3 parutions -10% [ ] 4 parutions -15% [ ] 5 parutions -20%

Montant total (HT) après remise : .....

Je m'engage à régler le montant des insertions publicitaires selon les conditions prévues à l'article 3 des conditions générales d'insertions publicitaires.

Les sommes dues sont à acquitter auprès du Centre des Finances Publiques d'Essey-lès-Nancy dans un délai de quinze jours suivant la date de leur mise en recouvrement. Tout retard de paiement donnera lieu à la suspension immédiate de la publicité. Centre des Finances publiques, place de la République, 54270 Essey-lès-Nancy

J'accepte sans réserve les conditions générales d'insertions publicitaires.

Box for Cachet, signature de l'annonceur le : .....

Box for Validation de l'autorité territoriale le : .....

RAPPEL cf. : Conditions générales d'insertions publicitaires (articles 4 et 8) : Le présent bon de commande doit être retourné (signé) au plus tard un mois avant la première parution à : Philippe Mifsud, service culturel, Hôtel de ville, Place de la République, 54270 Essey-lès-Nancy (philippe.mifsud@esseylesnancy.fr / 06 26 60 45 43) Les encarts publicitaires (selon les normes techniques spécifiées à l'article 9 des conditions générales) doivent être envoyées au plus tard 15 jours avant la première parution à : service communication (service-communication@esseylesnancy.fr).